

HAÏTI

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE PRODUCTIVE III

(HA-L1091/HA-X1036)

PROPOSITION DE DON

Ce document a été préparé par l'équipe de projet composée par: Ana María Sáiz (FMM/CHA), Chef d'équipe ; Michael Donovan, Chef d'équipe suppléant; José Brakarz, et Dianela Avila (IFD/FMM); Jesus Navarrete (FMM/CCO); Guisselle Velasquez (FMM/CHA); Ednoux Dormeus (CDH/CHA); Cedrick Joseph (CDH/CHA); Alfredo Rihm (INE/WSA); Carlos Faleiro Pajares (WSA/CHA); Stefanie Brackmann, Serge-Henri Troch, Crystal Fenwick, France François, Melissa Barandiaran, Elizabeth Brito, Ernesto Monter, Graham Watkins, Soraya Senosier, et Andy Drumm (VPS/ESG); Taos Aliouat (LEG/SGO); José Luis Irigoyen et Laurence Telson (CDH/CDH); Carlos Mojica (INE/TSP); et Nelly Wheelock et Takady Konate (FMP/CHA).

CONTENU

RESUME DU PROJET

I.	DESCRIPTION ET SUIVI DES RESULTATS	2
A.	Contexte, Problème abordé, Justification	2
B.	Objectif, Composantes et Coût	10
C.	Indicateurs-clés de résultats	12
II.	STRUCTURE DE FINANCEMENT ET PRINCIPAUX RISQUES MAJEURS	12
A.	Instruments de Financement	12
B.	Risques de sauvegarde social et environnemental	13
C.	Risque Fiduciaire	14
D.	Autres risques problèmes-clés	15
III.	PLAN DE MISE EN ŒUVRE ET DE GESTION	16
A.	Résumé des dispositions de mise en œuvre	16
B.	Résumé des dispositions de suivi des résultats	18

ANNEXES	
ANNEXE I	Matrice d'Efficacité du Développement (Résumé)
ANNEXE II	Cadre de Résultats
ANNEXE III	Dispositions Fiduciaires
LIENS ELECTRONIQUES	
REQUIS	
1.	Matrice d'Efficacité du Développement http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=39064635
2.	Plan d'Exécution Pluriannuel (PEP) http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=39064637
3.	Dispositions en matière de Suivi et d'Evaluation http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=39064638
4.	Rapport de Gestion Environnementale et Sociale (ESMR) http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=39049235
5.	Plan de Passation de Marchés http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=39064639
OPTIONNEL	
1.	Décret Présidentiel SONAPI 22 Octobre 1981 http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=36838575
2.	Accord Interinstitutionnel entre l'UTE/MEF et la SONAPI http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=38760056
3.	Evaluation des Impacts Cumulatifs http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=37092181
4.	Loi Hope (Haitian Hemispheric Opportunity Through Partnership Encouragement Act and Haiti Economic Lift Program Act 2010) http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=36838586
5.	Rapport par l'UTE sur le PIC – Janvier 2013 à Décembre 2013 http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=38718918
6.	Plan Directeur du PIC 2014 http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=39070931
7.	Evaluation Economique http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=39065348

ABREVIATIONS

AF	Année Fiscale
BNC	Banque Nationale de Crédit
CFI	Centre de Facilitation des Investissements
CIAT	<i>Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire</i>
CODEVI	<i>Compagnie Développement Industriel</i>
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
EEEICM	<i>Enquête sur l'emploi et l'Économie informelle et la Consommation des ménages</i>
ESS	Système de Gestion de l'Environnement, de la Sécurité et de la Santé
ELO	Lien Electronique Optionnel
ELR	Lien Electronique Obligatoire
ERR	Taux de rentabilité économique
ESCI	Initiative des Villes Emergentes et Durables
ESG	Unité de Sauvegarde Environnementale
EU	Union Européenne
FRH	Fonds de Reconstruction d'Haiti
HELP	Haiti Economic Lift Program Act of 2010
HOPE	Haitian Hemispheric Opportunity Through Partnership Encouragement Act
IDE	Investissement Direct Etranger
IHSI	<i>Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique</i>
IRR	Taux de Rentabilité Economique Interne
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
PAP	Port-au-Prince
PIB	Produit Intérieur Brut
PIC	<i>Parc Industriel de Caracol</i>
PN3B	<i>Parc National des Trois Baies</i>
PIM	<i>Parc Industriel Métropolitain</i>
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSG	Don Spécifique à un Projet
RGES	Rapport de Gestion Environnementale et Sociale
RN6	Route Nationale 6
SME	Petites et Moyennes Entreprises
SONAPI	<i>Société Nationale des Parcs Industriels</i>
USAID	United States Agency for International Development
US-DOS	Département d'Etat Américain
USG	Gouvernement des Etats-Unis
UTE	Unité Technique d'Exécution
WWTP-P	Usine Permanente de Traitement des Eaux Usées

RESUME DU PROJET
HAÏTI
PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE PRODUCTIVE III
(HA-L1091/HA-X1036)

Termes et Conditions Financiers			
Bénéficiaire : République d'Haïti			
Agence d'Exécution : Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) à travers son Unité Technique d'Exécution (UTE) et la <i>Société Nationale des Parcs Industriels</i> (SONAPI)		Période de Décaissement :	2 ans
Source	Montant	Période de grâce	N/A
IDB (Mécanisme de Don) (HA-L1091)	55, 000,000	Frais de Supervision et d'Inspection :	N/A
Local	0	Taux d'intérêt :	N/A
Co-financement * (Gouvernement Américain -USG) (HA-X1036)	15, 000,000	Frais de Crédit :	N/A
Total	70, 000,000	Devise approbation:	US\$
Résumé du Projet			
Objectif du Projet : L'objectif du programme est de contribuer au développement économique du Nord d'Haïti. L'objectif spécifique est de créer des emplois formels dans les départements du Nord et du Nord-Est d'Haïti en fournissant l'infrastructure nécessaire pour l'établissement de firmes manufacturières dans le <i>Parc Industriel de Caracol</i> (PIC).			
Conditions contractuelles spéciales : Avant le premier décaissement dans le cadre du Don : (i) signature et entrée en vigueur d'un accord de transfert entre le MEF et la SONAPI, dans le cadre duquel le MEF transférera les ressources à la SONAPI pour l'exécution du projet ; et (ii) signature et entrée en vigueur d'un accord interinstitutionnel entre le MEF et la SONAPI pour l'exécution du projet PIC, dont une assignation de rôles et de responsabilités (§3.1).			
Avant le premier décaissement des Composantes I ou III : Le bénéficiaire doit à la satisfaction de la Banque : (a). A travers SONAPI: (i) présenter les Documents du système de gestion ESS du PIC (procédures, instructions, manuels et guides d'orientation).; (ii) avoir mis en œuvre les procédures, les instructions, les manuels et les guides d'orientation priorisés décrits à l'annexe 1 du Rapport de Gestion Environnementale et Sociale (RGES); (iii) doit présenter une copie des règles et réglementations du PIC qui incluront les exigences ESS et montreront qu'elles ont été communiquées à tous les locataires du PIC; (iv) présenter le PGES pour chaque locataire; (v) avoir mis en œuvre de Plan de Gestion de Risques de Désastres (PGRD) et le plan de Réponse aux Urgences; (vi) présenter des preuves que l'installation temporaire de déchets solides est gérée de manière adéquate avec des ressources suffisantes qui lui sont alloués; (vii) avoir mis en œuvre le plan de gestion des déchets dangereux; (viii) présenter des preuves que l'équipe de gestion ESS est opérationnelle ; et (ix) soumettre le projet de Plan de Sécurité de l'Eau préparé par le Gestionnaire de l'Eau. (§3.2a)			
(B). A travers UTE/MEF: (i) présenter le diagnostic d'approvisionnement en eau et doit fournir les preuves que les recommandations présentées dans le diagnostic (dont la dotation en personnel et le plan de renforcement des capacités) sont mises en œuvre; (ii) présenter des preuves que l'étude de base socio-économique pour la baie de Caracol a commencé, et que la modification du contrat pour réaliser l'étude de base socio-économique pour le reste du PN3B a été signé; (iii) présenter une copie du contrat signé pour la stratégie de développement du Plan de Moyens Alternatifs de Subsistance; et (iv) présenter des preuves que le laboratoire de la station d'épuration est pleinement opérationnelle. (§0)			
Condition additionnelles à remplir avant le premier décaissement de la Composante III : SONAPI doit à la satisfaction de la Banque (i) ouvrir un compte bancaire local à la <i>Banque Nationale de Crédit (BNC)</i> à Caracol pour les paiements dans la région et (ii) recruter un comptable dans le cadre du programme du PIC et basé à Caracol. (§0)			
Clauses Spéciales d'Exécution : (i) le Bénéficiaire doit assurer la conformité avec toutes les autres exigences ESS figurant dans la Section V (C) et (D) et (E) du PGES (§3.3) ;			
Exceptions aux politiques de la Banque : Aucune			

Aspects Spéciaux : Le co-financement par l'USG est contemplé dans le but de supporter la Composante I de ce projet sans chercher l'approbation du Conseil, pour autant que certaines conditions approuvées par le Conseil sont remplies. (¶3.3 et ¶3.3)

Le Projet est qualifié pour : SEQ ☒ PTI ☒ Secteur ☒ Géographique ☒ Effectif ☒

(*) Co-financement en progression (sujet à l'approbation du Congrès et de la disponibilité des fonds).

I. DESCRIPTION ET SUIVI DES RESULTATS

A. Contexte, Problème abordé, Justification

- 1.1 La présente subvention correspond à la quatrième opération de soutien à la création d'un parc industriel (*Parc Industriel de Caracol, PIC*) dans la région du Nord d'Haïti. Les subventions précédentes ont été approuvées en 2011, 2012 et 2013.¹ À date, le PIC a créé 4156 emplois². Comme le PIC prévoit de doubler les niveaux d'emploi à la fin de 2015, l'opération de subvention présente réaffirme le soutien continu de la Banque au PIC et au développement de la région.
- 1.2 **Le Pays.** Haïti compte 10,2 millions d'habitants, dont 3 millions vivent dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, et 1,8 million dans les départements du Nord et du Nord-Est.³ Les principales villes du Nord et leur population estimée en 2012⁴ Cap-Haïtien (population 261 864), Ouanaminthe (101 280), Trou-du-Nord (46 695), Fort-Liberté (32 861), Limonade (52 625), Terrier Rouge (28 938), et Caracol (7362). Le taux de chômage (estimé à 40,6% en 2010) et la pauvreté (55% de la population vit avec moins de 1 \$ US par jour et 71% avec moins de 2 dollars par jour) sont des problèmes critiques auxquels font face le pays.⁵ L'une des priorités du gouvernement est de décentraliser le pays en favorisant la croissance économique et la création d'emplois locaux dans le Nord, une des régions les plus pauvres et les moins peuplées. Cela nécessite de créer les conditions et les infrastructures pour attirer l'investissement privé en vue d'accroître la base de la fabrication et de l'exportation de la capacité de la région.⁶
- 1.3 **Situation économique.** Dans les années qui ont suivi le tremblement de terre, Haïti a réussi à maintenir la stabilité macroéconomique et les prévisions pour le futur proche sont encourageantes. Le produit intérieur brut (PIB) pour l'année fiscale (AF) 2013 a été estimé à US \$ 8,458 milliards. La croissance du PIB pour l'exercice 2013 a atteint 4,3%, tirée par la croissance de la production de la construction, du commerce et de l'industrie. Il est prévu d'augmenter à 5,1% en 2014/15, soutenu par l'amélioration de la demande extérieure. Le déficit budgétaire, à 6,7% du PIB en 2012/13, devrait rester à ce niveau pendant l'exercice en cours.⁷ Les recettes d'exportation actuelle du pays sont insuffisantes pour couvrir les

¹ Programme d'Infrastructure ([2552/GR-HA](#)); Programme d'Infrastructure Productive ([2779/GR-HA](#)), et Programme d'Infrastructure Productive II ([3132/GR-HA](#)).

² SONAPI, PIC Update Trimestre 3 2014.

³ [Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique](#) (IHSI). Censur 2003.

⁴ IHSI (2012) in *Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire* (CIAT) Plan Directeur

⁵ E. Lefebvre, 2010.

⁶ Actuellement, les exportations d'Haïti représentent 22.6% du PIB, dont 90% proviennent du secteur textile (CIA, World Fact Book, 2012).

⁷ [International Monetary Fund, 2014, Haiti. Seventh Review Under the Extended Credit Facility, IMF Country Report No. 14/105.](#)

importations : les entreprises haïtiennes ont exporté pour \$ 919,000,000 durant l'année fiscale de 2013, et importé à peu près 2,8 milliards de dollars. Les vêtements, les grains de café, les mangues, les fèves de cacao et les huiles essentielles constituent les principales exportations d'Haïti.⁸ La plupart de ces produits sont exportés vers les Etats-Unis (72,9%), la République dominicaine (8,8%) et le Canada (3,3%). La population active est estimée à 4,1 millions de personnes, dont 66% sont dans le secteur agricole, 9% dans les secteurs industriel et manufacturier, et 25% dans le secteur des services. Selon les estimations, les deux tiers de la population active opèrent dans le secteur informel. Le PIB par habitant en parité du pouvoir d'achat est estimé à US \$ 1 700 en 2013.⁹

- 1.4 Une croissance économique soutenue est extrêmement importante de créer des emplois et réduire la pauvreté dans le pays. Cela nécessite des investissements élevés en particulier du secteur privé pour accroître la fabrication et la capacité d'exportation. Après avoir chuté à un taux de croissance à un chiffre après le tremblement de terre, l'investissement privé a atteint 11,7% du PIB en 2012
- 1.5 **Les déséquilibres régionaux.** Haïti souffre de profonds déséquilibres régionaux, avec plus de 66% du PIB d'Haïti concentré dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. La capitale concentre près de 80% des activités industrielles, commerciales et financières du pays et 88% du secteur financier.¹⁰ La couverture des services sociaux subit les mêmes déséquilibres régionaux. En dehors de PAP, le centre manufacturier le plus important est la *Compagnie de Développement Industriel* (CODEVI), un parc industriel créé en 2003 et appartenant à une société de textile de la République dominicaine (RD). Il est situé sur la frontière haïtien-dominicaine dans le Corridor Nord et emploie 7,000 travailleurs haïtiens.
- 1.6 **Pôles de croissance régionaux.** L'exode rural intensif des deux dernières décennies a affecté négativement la région métropolitaine de PAP, entraînant la formation de bidonvilles, les pressions sur les services publics, et une augmentation de la congestion du trafic. Une priorité clé du Plan d'Action National de relèvement d'Haïti est de créer des centres économiques en dehors de la capitale pour créer des emplois dans ses régions les moins développées, comme le pôle de croissance du Nord. Entre le PIC et CODEVI, plus de 10.000 emplois manufacturiers ont été créés dans la région. Les besoins en énergie sont satisfaits avec la centrale électrique située dans le PIC (qui fournit l'électricité pour la première fois aux ménages de Caracol, et se développe aujourd'hui à Limonade, Trou-du-Nord et Terrier Rouge). L'activité entrepreneuriale liée au tourisme est à la hausse et le réseau de transport est en amélioration : l'aéroport international

⁸ IHSI, 2011: *L'Enquête sur l'emploi et l'Économie informelle et la Consommation des ménages*.

⁹ [World Bank Databank](#).

¹⁰ Post Disaster Needs Assessment (PDNA), 2010; MEF/Banque de la République d'Haïti 2010; Enquête du Group Croissance S.A., 2011.

du Cap-Haïtien a été réaménagé mis à jour et a déjà commencé à accueillir des vols directs en provenance de Miami d’American Airlines, et avec l’aide de l’Agence Américaine pour le Développement International (USAID) le Gouvernement d’Haïti a lancé un projet de réhabilitation du port de Cap-Haïtien.

- 1.7 **Problèmes de la région du Nord.** L’axe de cette région est le couloir nord-est, situé le long de la route nationale 6 (RN6), allant de Cap-Haïtien à Ouanaminthe, à la frontière haïtien-dominicaine. Le couloir offre un potentiel logistique adéquat : il dispose d’un port maritime au Cap-Haïtien, avec accès aux États-Unis par voie maritime (environ 72 heures pour arriver à Miami) et par voie aérienne ; de vastes étendues de terres sont propriété de l’État et, si cette région est bien gérée, elle dispose d’une capacité suffisante pour répondre à la croissance économique et démographique sans compromettre ses ressources naturelles
- 1.8 Cette région, cependant, est extrêmement pauvre en infrastructures de base telles que les routes secondaires, l’énergie, l’eau, la gestion des eaux usées et le logement. En outre, la gouvernance locale est en retard dans la prestation de services, la gestion des terres, et la capacité fiscale. Des niveaux élevés de pauvreté et de possibilités d’emploi insuffisantes ont conduit à la dégradation des terres agricoles, de la pêche, des mangroves, les forêts, des eaux souterraines et de surface, qui sont visibles et des dégradations ont été confirmées par des études récentes (voir Evaluation d’Impacts Cumulatifs, Lien Electronique Optionnel -[\(ELO\) 3](#)). Cependant, tandis que les efforts des donateurs et du Gouvernement d’Haïti propulsent des projets dans la région, dont le PIC et l’Université de Limonade, les investissements privés commencent à prendre racine. Cela a amené un accroissement de la population, les villes de la région entourant le PIC devraient augmenter de 6% par année ¹¹— et s’accompagnant de fortes pressions sur les ressources naturelles.
- 1.9 **Le Parc Industriel de Caracol (PIC).** Pour remédier au manque d’infrastructures et d’installations pour les activités industrielles dans le pays, le Gouvernement d’Haïti, avec le Département d’État américain (US-DOS) et la Banque, ont convenu en Septembre 2008, de soutenir la mise en place du PIC dans la partie nord du pays. Le PIC s’attaque aux principaux obstacles rencontrés par les fabricants voulant faire des affaires en Haïti en fournissant: (i) une infrastructure moderne et des bâtiments pour abriter les activités industrielles; (ii) les services publics fiables (eau, assainissement, électricité); (iii) le soutien logistique et l’accès routier sécurisé pour le parc; et (iv) un parc industriel géré, exploité et entretenu de manière

¹¹ Ceci inclut Caracol, Terrier Rouge, Trou-du-Nord, et Limonade. AIA Legacy - American Institute of Architects (2012), Cap Haïtien - Ouanaminthe Development Corridor Regional Comprehensive Plan, Volume I, Washington, DC. Au niveau national, la population urbaine haïtienne connaît le taux de croissance le plus élevé de l’Amérique Latine et de la Caraïbe, avec un taux annuel de 2.4% (United Nations, *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*, ST/ESA/SER.A/352).

professionnelle.¹² La contribution du gouvernement des États-Unis comprend le cadre juridique pour permettre l'exportation de produits de vêtements en provenance d'Haïti vers les États-Unis (lois HOPE et HELP)¹³ et le financement d'une centrale électrique de 10 mégawatts qui fournit de l'électricité pour les collectivités des parcs et dans les environs, entre autres investissements.

- 1.10 Jusqu'à présent, le support de la Banque au PIC comprend trois subventions, totalisant \$ 145,5 millions, ainsi que la quatrième opération en cours, et une subvention finale proposée pour 2015. Les subventions ont financé la construction de l'infrastructure de base du PIC, des entrepôts et des installations connexes et le support à la gestion du parc industriel de 250 hectares. Outre le financement du PIC, la Banque finance également des interventions environnementales, sociales et urbaines destinées à assurer la viabilité globale du PIC, qui comprend un support aux villes environnantes pour se préparer à accueillir la population supplémentaire qui peut être attirée dans la région compte tenu de la mise en place du PIC et du développement de la région.
- 1.11 **Première Opération du OPIC : Programme d'Infrastructure (2552/GR-HA).** Cette opération a consisté en un don de US\$55 millions, approuvé par le Conseil le 25 Juillet 2011. Ce projet a financé l'infrastructure de base du PIC et les bâtiments initiaux incluant: (i) autres bâtiments d'usine/dépôts; (ii) un bâtiment administratif, un dortoir de 45 chambres et une cantine pour le locataire textile principal; (iii) l'infrastructure du parc (un mur de pourtour, une usine de traitement d'eau, une usine temporaire de traitement des eaux usées, un dépôt temporaire de déchets solides, une voie d'accès, 1.5 kilomètres de route interne et autres réseaux de services publics); et (iv) l'atténuation sociale et environnementale et des plans de compensation, des études et des travaux. Le taux de décaissement de ce projet est de 99% et sera complété à la fin de 2014.
- 1.12 **Deuxième opération de PIC : Programme d'infrastructure de production (2779 / GR-HA).** Cette deuxième subvention de 50 millions de

¹² La littérature suggère que les Zones d'Exportation (EPZs) sont un moyen important pour attirer les investissements étrangers et pour créer des emplois. Dorsati, M. (1999). *A Review of the Role and Impact of Export Processing Zones*. Washington, World Bank, Policy Research Working Paper 2238, and Bost, F. *Are Economic Zones Good for Development?* In OECD - West African Challenges, No. 4, Nov. 2011. Les résultats sont mitigés en rapport avec les impacts de développement et les liens à ces zones d'exportation, qui dépend de plusieurs caractéristiques spécifiques au pays. Se référant à l'Afrique de l'Ouest, Bost avance l'assertion selon laquelle: "Tandis que les zones franches de l'Afrique de l'Ouest ont montré des résultats modestes [en termes de développement] les emplois créés dans ces zones ne seraient pas créés en dehors d'elles".

¹³ Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement Act II law (HOPE) and Haitian Economic Lift Program Act (HELP - [ELO4](#)). Ces lois accordant l'accès hors-taxes aux produits tissés et tricotés fabriqués en Haïti sur le marché américain (200 million de mètres carrés pour chaque type, jusqu'à 2020). Better Work Haïti (BWH) vérifie la conformité –sous la loi Hope – des produits à être exportés sur le marché américain.

dollars a été approuvée par la Banque le 12 Septembre de 2012.Elle finance: (i) quatre bâtiments industriels; (ii) des petits bâtiments pour accueillir les chaudières, la blanchisserie industrielle, les cantines des travailleurs, une salle résidentielle et un bâtiment administratif; (iii) une usine permanente de traitement des eaux usées et une installation de gestion des déchets solides; (iv) une partie des opérations et de l'entretien de PIC, y compris les activités de sécurité environnementale, sociale, sanitaire et; (v) la subvention pour le système de transport des ouvriers; (vi) les études sociales et environnementales et les activités d'atténuation, y compris la création d'une agence pour protéger la baie de Caracol; et (vii) l'assistance technique et des investissements urbains complémentaires pour les villes qui entourent le PIC. Actuellement, plus de 70% de la subvention est déjà décaissée, avec tous les ouvrages déjà contractés et devant être achevés à la fin de 2015.

- 1.13 **Troisième opération du PIC : Programme d'infrastructure productive II (3132 / GR-HA).** Cette troisième subvention de 40,5 millions \$ a été approuvée par la Banque le 16 Décembre 2013.Il est prévu de financer : (i) la construction de bâtiments industriels et d'autres services supplémentaires, des routes et des réseaux de services publics ; (ii) de petits projets urbains en dehors du PIC ; et (iii) le soutien aux activités d'atténuation environnementales et sociales. L'admissibilité pour le premier décaissement a été accordée en Avril 2014, et 60% de ces fonds sont déjà engagés. Les travaux de génie civil et la totalité du décaissement devraient être conclus à la mi-2015.
- 1.14 **Résultats du PIC.** Le PIC a été construit à un rythme rapide et a obtenu des résultats significatifs: (i) à ce jour, environ 90 000 mètres carrés ont été construits, dont 10 bâtiments d'usine, 10 structures auxiliaires (pour les résidences, les cantines et les bureaux de l'administration), et une usine d'eau potable. La demande d'espace locatif a dépassé l'offre de bâtiments existants et prévus; (ii) le parc accueille actuellement cinq locataires (dans l'habillement, de la peinture et de la fabrication de parfum) qui ont exporté 57 millions de dollars en vêtements durant les trois premiers trimestres de 2014 ¹⁴. Au moins deux autres entreprises ont été confirmées et attendent de démarrer leurs opérations ¹⁵. Il s'agit entre autres d'une entreprise qui fabrique des produits en fibres de sisal ¹⁶ et une entreprise textile haïtienne, (iii) en date du 30 Septembre 2014, le PIC a généré 4156 emplois ¹⁷, dont environ 75% sont des travailleurs féminins.
- 1.15 Selon les projections recueillies auprès SONAPI et d'autres sources (voir l'analyse économique Elo7), 6800 nouveaux emplois seront créés par les

¹⁴ SONAPI, PIC Update Q3 2014.

¹⁵ Il est attendu de ces deux compagnies la création de 2,400 emplois.

¹⁶ Le producteur de fibres de sisal base au PIC cultive du sisal sur une superficie de 4,000 hectares dans la région , ce qui pourrait être cultivé par les agriculteurs locaux, ensuite tissés et transformés en fil de sisal par les compagnies dans le PIC.

¹⁷ SONAPI, PIC Update Q3 2014. Inclut les emplois dans la construction et les emplois permanents.

entreprises dans le PIC dans le cadre de la présente opération (jusqu'à la fin de 2016); (iv) la masse salariale annuelle totale prévue pour l'année en cours est d'environ 10 millions de dollars (sur la base des chiffres pour le troisième trimestre de 2014); (v) le parc génère \$ 73 100 par mois en revenus de location; (vi) le PIC assure le transport gratuit pour environ 78% de ses travailleurs, subventionnés par les locataires, avec une flotte de 38 autobus; (vii) l'impact économique sur les communes environnantes a été positive avec la création d'environ 123 nouvelles entreprises à Caracol et au Trou-du-Nord ¹⁸; (ix) (ix) avec l'appui des opérations du PIC le Gouvernement d'Haïti a établi le Parc National des Trois Baies (PN3B) en Février 2014, qui vise à protéger les baies, les mangroves et les récifs coralliens des baies de Limonade, Caracol et Fort Liberté (voir SRMSA (ELR4)).

- 1.16 **Soutien à la gestion du PIC.** SONAPI est à la fois le régulateur et gestionnaire de la politique nationale des zones industrielles et manufacturières orientées vers l'exportation. Il est un organisme public autonome doté de la personnalité juridique, ainsi que l'autonomie administrative et financière. SONAPI gère actuellement le Parc Industriel Métropolitain (PIM), à PAP, qui compte 23 sociétés d'exploitation générant 13 027 des 36 530 emplois du secteur textile en Haïti¹⁹. Au 1^{er} mai 2014, SONAPI a assumé la responsabilité de l'exploitation et la gestion du PIC. Avec l'ajout de la gestion des PIC à ses responsabilités, SONAPI nécessite le renforcement institutionnel. Avec les fonds disponibles d'une opération précédente (2779 / GR-HA) et avec l'aide du spécialiste de la Banque, la Banque aide à travers une évaluation complète et l'application de l'activités de renforcement initiales mettant l'accent sur: (i) le développement des affaires et la gestion de la clientèle ; (ii) la séparation des unités administratives et financières pour améliorer la transparence; (iii) la mise à niveau de l'unité des ressources humaines; et (iv) l'élaboration des manuels d'organisation, règles et règlements, et la création d'un système de documentation et d'archives.
- 1.17 Cette proposition de don vise à continuer à soutenir les processus de renforcement institutionnel déjà en cours. Actuellement, les unités fiduciaire et environnementale, sanitaire et sécuritaire de la SONAPI sont en cours de réorganisation pour gérer le projet de la Banque. Sur un autre plan, des arrangements institutionnels concernant le rôle de la SONAPI et celle du ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) et le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) seront examinées pour éviter une surveillance conflictuelle des parcs industriels. Enfin, USG aide SONAPI à embaucher et à former le personnel à la négociation avec les locataires et la gestion des clients.

¹⁸ SONAPI, PIC Update Q2 2014.

¹⁹ SONAPI, Presentation PowerPoint.

- 1.18 **Autres projets dans la région Nord.** Le PIC n'est pas un investissement isolé, mais fait partie d'une stratégie plus large et concertée du développement du Nord d'Haïti. D'autres donateurs fournissent: (i) plus de 60 millions de dollars pour le développement du tourisme (Banque mondiale); (ii) un hôpital à 1 km au sud du PIC, l'agriculture et l'appui au secteur privé (Union européenne-UE); (iii) 120 millions de dollars pour des projets de logement, la formation des travailleurs locaux et l'amélioration des ports (gouvernement américain); (iv) la gestion des déchets solides (Agence Française de Développement - AFD); et (v) L'Université de Limonade (République Dominicaine). Le gouvernement d'Haïti a agrandi et modernisé l'aéroport international du Cap-Haïtien et procède à la construction d'un pont pour faciliter l'accès à son port, créant ainsi un impact important dans l'accessibilité et la mobilité de la région. Un programme à la Direction Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (DINEPA), financé par l'Agence espagnole pour la coopération au développement et administré par la Banque, fournira de l'eau et de l'assainissement aux villes situées près de la PIC. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), avec le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) co-finance avec la Banque (2779 / GR-HA), la première aire marine protégée en Haïti. L'USAID a engagé \$ 87,000,000 pour des projets agricoles dans le nord de Haïti, qui inclura les principales évaluations environnementales pour les six bassins versants qui se déversent dans la PN3B, avec la restauration des mangroves et autres travaux environnementaux.
- 1.19 Outre le PIC, la Banque mène les opérations suivantes qui soutiennent le développement durable de la région du Nord: (i) un programme pilote pour la production et développement du tissu productif dans des domaines prioritaires pour le développement économique, en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) (2827 / GR-HA , 3,5 millions de dollars); (ii) la gestion des bassins versants de la région (2187 / GR-HA , 10 millions de dollars); (iii) le transfert technologique aux petits producteurs (2562 / GR-HA , 40 millions de dollars); (iv) la régularisation foncière (2720 / GR-HA , 8 millions de dollars); (v) le développement du tourisme près de Cap-Haïtien (ATN / ME-12283-HA , 1,7 million de dollars); (vi) la construction d'infrastructures scolaires dans le nord d'Haïti selon de nouveaux codes de construction qui adhèrent aux exigences de tremblements de terre, d'inondations et d'ouragan (2464 / GR-HA), (vii) la construction de 1.000 maisons le long du corridor du Nord (2318 / GR-HA , 14 millions de dollars); (viii) la gestion de la croissance urbaine dans le voisinage du parc industriel de Caracol (ATN / SF-HA-11979 , US \$ 250 000); (ix) Renforcement institutionnel pour augmenter la capacité technique du Gouvernement d'Haïti (ATN / FI-13845-HA , US \$ 530 000); (X) Atténuer les impacts sociaux du Parc industriel de Caracol (ATN / KP-13789-HA , US \$ 305 000); (Xi) la construction de la route sortant PIC allant à Caracol (3085 / GR-HA); et (xii) réduire les impacts environnementaux de la PIC sur la baie de Caracol (ATN / OC-14580-HA , US \$ 180,000).

- 1.20 La Banque développe également à travers l'Initiative de Villes Emergentes et Durables (ESCI), en partenariat avec le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), un plan de développement durable pour quatre communes les plus proches du PIC - Limonade, Trou-du-Nord, Terrier Rouge, Caracol et qui ensemble comptent environ 135 000 habitants. Le travail de l'ESCI (ATN / OC-13813-HA et ATN / SS-13812-HA) implique: (i) une évaluation de la vulnérabilité de la région à des risques et aléas naturels (inondations, la sismicité, les ouragans, et sécheresse); (ii) une étude de la croissance urbaine, les projections de croissance urbaine et démographique et la répartition spatiale et l'impact y relatives; (iii) un plan de mobilité qui privilégie des projets clés de la mobilité; et (iv) une enquête sur les conditions de vie des ménages de 3000 ménages et 800 travailleurs du PIC en vue d'évaluer l'impact du parc sur leur qualité de vie.
- 1.21 Les leçons tirées des opérations antérieures de la Banque en Haïti, en particulier de celles à l'appui de la PIC sont: (i) le fait d'assurer de la conception de l'ingénierie avant de contracter les travaux de génie civil réduit les variations de coûts éventuels entre le budget du projet et les coûts finaux; (ii) la nécessité d'avoir une bonne équipe et des systèmes de gestion pour aborder des questions de santé et de sécurité de l'environnement au parc; et, (iii) la nécessité d'assurer une surveillance adéquate sur place par la Banque pour des projets complexes comme celui-ci. La présente opération tient compte de ces leçons en utilisant des conceptions standard pour les bâtiments qui seront financés dans cette nouvelle phase, la fourniture de fonds pour soutenir la gestion du parc par SONAPI, particulièrement dans le cadre de l'appui technique pour les activités environnementales, sociales, sanitaires et sécuritaires, et par la création d'un programme de surveillance intensive pour cette opération
- 1.22 **Stratégie-pays et alignement stratégique.** Le programme est compatible avec le Plan d'action pour la reconstruction et du relèvement du Gouvernement d'Haïti et, en particulier, ses priorités de création d'emplois et de protection de l'environnement. Le programme proposé est également conforme à la Stratégie-Pays de la Banque pour Haïti 2011/2015 (GN-2646), en promouvant les investissements du secteur privé et en contribuant au développement de la région Nord d'Haïti. Le programme proposé est également conforme à la Stratégie-Pays de la Banque pour Haïti 2011/2015 (GN-2646), en promouvant les investissements du secteur privé et en contribuant au développement de la région Nord d'Haïti. Le programme contribuera aux priorités du programme de prêts de la Neuvième augmentation générale des ressources de la Banque interaméricaine de développement (AB-2764) (GCI-9), en ce qui concerne les objectifs de (i) les prêts aux petits pays vulnérables (Haïti); (ii) les prêts pour la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'équité,

puisque le programme bénéficie résidents d'une zone de la pauvreté²⁰; et (iii) prêts pour soutenir la coopération et l'intégration régionale, vu qu'elle contribue aux objectifs de développement régionaux de la Banque de soutenir la politique sociale de l'équité et de la productivité (création d'emplois dans une zone de la pauvreté), l'intégration régionale et internationale de concurrence mondiale (puisque la plupart de la production du PIC est destiné à l'exportation), et la promotion du développement par le secteur privé.

1.23 **Stratégie-Programme.** La stratégie globale du programme est de fournir les conditions de base pour l'attraction de l'investissement privé dans le pays, en particulier pour la région du Nord. Ces conditions sont prévues par le parc industriel, qui fournit à la fois les avantages de coûts et d'infrastructure logistique pour la fabrication.²¹ Les investissements du secteur privé continueront à générer des opportunités d'emploi pour la population locale et d'accroître la capacité et les recettes d'exportation du pays.

1.24 **Stratégie de Développement du Secteur privé en Haïti.** La Banque cherche à promouvoir l'investissement privé pour créer des emplois, assurer une croissance durable à moyen terme et réduire la pauvreté à long terme. Le fait de permettre l'accès aux biens publics en liaison avec des investissements directs étrangers à grande échelle (IDE) va générer la demande de biens et services locaux, qui à son tour permettra de créer de nouveaux marchés pour les PME existantes et futures. Les interventions de la Banque portent sur: (i) l'amélioration du cadre institutionnel de l'investissement local et étranger grâce à des réformes réglementaires (par exemple la simplification de l'enregistrement des entreprises et de l'obtention du permis de construire); (ii) la promotion de la formalisation des PME nouvelles et existantes par un meilleur accès au crédit et à l'équité, les services de développement des affaires et de la formation pour le développement des ressources humaines; (iii) soutenir les initiatives en faveur des PME en tant que secteurs stratégiques nationaux; et (iv) la promotion des investissements dans une infrastructure de gestion appropriée pour maximiser l'impact sur l'économie locale. Le PIC est la pierre angulaire de cette dernière activité, fournissant l'infrastructure publique nécessaire pour catalyser les investissements du secteur privé dans la région Nord d'Haïti.

B. Objectif, Composantes et Coût

²⁰ Selon les Données de la Banque Mondiale, 58.5% de la population vit en-dessous du seuil de la pauvreté.

²¹ Les parcs industriels ont eu du succès à promouvoir les investissements privés dans d'autres parties du pays. Selon la SONAPI, Haïti compte 10 parcs industriels, employant un total 36,530 personnes. Une grande majorité de ces parcs sont du secteur textile, ce qui représente 90% des exportations d'Haïti en 2013. Les firmes du PIC recevront des loyers subventionnés pendant une certaine période, des facilités d'exportations vers le marché américain, à travers les lois HOPE et HELP.

- 1.25 L'objectif du programme est de contribuer au développement socio-économique du nord d'Haïti, en créant les conditions pour la création d'entreprises de fabrication dans le PIC générant ainsi des opportunités d'emploi pour la population locale. Les bénéficiaires directs du programme seront les travailleurs employés au PIC et les entreprises qui y sont installées et qui les emploient, avec des bénéfices s'étendant aux communautés environnantes des départements du Nord et du Nord-Est. Le programme comporte trois volets principaux:
- 1.26 **Composante I. Fourniture d'infrastructure dans le PIC (62²² millions de dollars).** Cette composante financera: (i) des bâtiments d'usine pour accueillir des activités industrielles et des structures connexes pour répondre aux besoins des locataires actuels et des nouveaux locataires qui seront établies au PIC (par exemple, entrepôts de production, cantines et dortoirs); (ii) l'infrastructure du site et de l'équipement dans le PIC, notamment l'expansion des routes et des réseaux de services publics; et (iii) la surveillance «travaux de génie civil ».
- 1.27 **Volet II. Projets urbains complémentaires (3,5 millions de US \$).** Cela comprend le financement de stratégie urbain, les transports et d'autres projets à petite échelle dans les communautés environnantes de la PIC. Ces projets comprennent un arrêt de bus à côté du PIC (servant de station de transfert régional); une piste cyclable reliant le PIC à Caracol et le pavage des rues dans plusieurs rues dans les trois villes qui entourent le PIC. Cette composante comprend également des fonds pour soutenir la mise en place de la structure de gestion de la PN3B, composé des infrastructures de base, l'équipement et le personnel nécessaires à l'horizon 2015 (Voir ELR2 et ELR5 pour plus de détails).
- 1.28 **Composante III. Le soutien opérationnel à la SONAPI (1 million de \$ US).** Cette composante fournira des fonds pour SONAPI à couvrir une partie des dépenses de fonctionnement courants du PIC, alors que les revenus du parc augmentent à l'expiration des congés de location et que les locataires étendent leur production. Les fonds seront utilisés pour l'exploitation et la maintenance du PIC, et comprennent le personnel et le matériel nécessaires pour la mise en œuvre du système ESS et des mesures d'atténuation²³.
- 1.29 Le programme financera également le coût de l'administration, le suivi et l'évaluation, l'audit et les imprévus (3,5 millions de US \$).

²² 15 millions de co-financement de USG en cours (sujet à l'approbation du Congrès et de la disponibilité des fonds).

²³ Le système environnemental, sanitaire et sécuritaires exige la mise en place de mesures sanitaires comme une infirmerie locale, le suivi de la qualité de l'eau potable et du traitement des eaux usées, les équipements anti-incendie et autres, un plan d'action axé sur le genre, aussi bien qu'une équipe de spécialistes pour la surveillance de ces systèmes et de ces services.

C. Indicateurs-clés de résultats

- 1.30 L'impact global des opérations de soutien de la PIC visent à augmenter: (i) l'emploi formel dans la région du Nord; (ii) la croissance du PIB dans la région; et (iii) l'IDE dans le pays. Les objectifs de la présente opération comprennent: (i) l'ajout 6800 nouveaux travailleurs à la PIC en 2016; (ii) l'ajout de 4420 emplois directs supplémentaires créés par les entreprises de la PIC et occupés par des femmes; (iii) l'ajout de 7,14 millions de dollars annuellement en salaires versés aux travailleurs; et (iv) l'augmentation des cotisations de sécurité sociale, les loyers et les impôts payés par les employeurs / locataires de la PIC. Les indicateurs spécifiques de produits peuvent être trouvés dans la Matrice de Résultats du programme (annexe II).
- 1.31 **La viabilité économique.** L'évaluation économique (ELO7) développée a été estimée pour l'opération en cours en tenant compte tenu des coûts et des avantages spécifiques (une analyse de l'opération considérant le PIC dans son ensemble est également inclus dans l'évaluation économique).Un résumé des conclusions de cette analyse est présentée dans le tableau 1.Le taux de rentabilité économique (TRE) du cas de base a été calculée à 13,8% (avec une réduction de 12%).Pour vérifier la pertinence de ce scénario de base, une analyse de sensibilité a été effectuée pour huit alternatives.Cette mise à jour des résultats réaffirment les avantages économiques considérables du PIC découlant de : (i)la création d'emplois formels et des salaires correspondants; (ii) l'augmentation des dépenses dans l'économie locale, avec les travailleurs et leurs familles ayant 'accès à la sécurité sociale et la couverture médicale; et (iii) des recettes fiscales générées par l'augmentation de la production et d'autres activités économiques dans la région.

II. STRUCTURE DE FINANCEMENT ET RISQUES MAJEURS

D. INSTRUMENTS DE FINANCEMENT

- 2.1 L'instrument de financement est un don alloué à des travaux spécifiques, un investissement non-remboursable, de 55 millions de dollars à la charge du Mécanisme de Don de la BID. Le programme recevra également un montant supplémentaire de \$ 15 millions de dollars du Gouvernement Américain (USG), sous la forme d'un Don Spécifique à un projet (PSG), qui sera utilisé pour l'expansion des installations du PIC (Composante I). Conformément au mécanisme approuvé par le Conseil de la Banque pour le support du Programme d'Education pour Haïti (2464/GR-HA; 2643/GR-HA and 2863/GR-HA), le management peut recevoir des contributions de l'USG sous la forme d'un PSG administré par la Banque jusqu'à un total cumulé de 15 millions de dollars, sans la préparation d'une proposition de projet approuvée. Dans le cas du co-financement du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) (GN-2586, paragraphe 8.2), le management

n'aura pas à faire payer les frais de gestion par la Banque pour les contributions de bailleurs cofinçant une opération approuvée par la Banque en Haïti.

2.2 Les ressources de co-financement seront intégrées en accord avec les accords de co-financement correspondants et canalisés à travers la Composante I tout en en augmentant la portée et l'impact. Le PSG sera administré par la Banque en accord avec le "Rapport sur COFABS, Ad-Hocs et CLFGS et une proposition d'unification en tant que PSG" (Document SC-114). Tel qu'envisagé dans ces procédures, l'engagement de l'USG sera établi à travers une disposition administrative séparée. Le Conseil doit donc autoriser le Président ou un représentant qu'il aura désigné, à entrer dans cet accord avec le bailleur pour recevoir, administrer, et allouer à cette opération toute ressource de co-financement devant supporter et exécuter la Composante I de cette opération.

2.3 Le coût estimé total de ce programme est de 70 millions de dollars, répartis selon le tableau de coûts :

Tableau 1. Tableau de Coût (US\$000)

Composantes	BID	USG²⁴	Total	%
1. Fourniture de l'Infrastructure du PIC	47,000	15,000	62,000	88.5
2. Projets Urbains Complémentaires	3,500		3,500	5.0
3. Support Opérationnel à la SONAPI	1,000		1,000	1.5
Coûts administratifs	3,500		3,500	5.0
Total	55,000	15,000	70,000	100

E. RISQUES DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

2.4 En accord avec la Politique de conformité de la Banque en matière de Sauvegarde d'Environnement (OP-703) et avec les autres opérations précédents similaires, cette opération est classée Catégorie "A" du fait qu'elle peut potentiellement causer des impacts sociaux et environnementaux significatifs durant la construction et les opérations, spécifiquement: (i) développement potentiel incontrôlé aux alentours du PIC; (ii) dégradation écologique directe et indirecte de l'habitat critique; et (iii) impacts sur les moyens de subsistance locaux et impacts cumulatifs sur le corridor Nord. Les impacts potentiels de l'opération actuelle sont de nature à augmenter au gré de l'intégration du PIC dans les phases finales de développement. Si ces problèmes ne sont pas abordés de manière adéquate, il existe un risque pour la réputation de la BID tout comme le risque de non-conformité à la politique.

²⁴ Co-financement en cours (Sujet à l'approbation du Congrès et à la disponibilité des fonds)

- 2.5 Le soutien de la Banque au PIC a contribué à améliorer la sécurité et de travail les aspects du fonctionnement du parc industriel en matière environnementale, sociale, sanitaire et occupationnelle. En outre, deux importantes réalisations méritent d'être soulignées : (i) l'appui fourni au ministère de l'Environnement qui a conduit à la déclaration du Parc national de trois baies; et (ii) l'appui fourni à la CIAT pour la préparation d'un plan directeur régional du Nord et de l'assistance à l'établissement d'une autorité de planification régionale du Nord.
- 2.6 Néanmoins, les retards dans la mise en œuvre de plusieurs mesures d'atténuation mises au point pour les opérations de dons précédents exacerbent les risques environnementaux et sociaux négatifs. Les causes sous-jacentes de l'avancement limité la mise en œuvre des mesures d'atténuation environnementales et sociales sont les suivants: (i) les capacités tendues du Gouvernement d'Haïti; et (ii) les retards dans la mise en œuvre des mécanismes institutionnels nécessaires pour assurer un développement durable et planifiée de la région, ce qui complique la mise en œuvre d'une approche globale pour le programme de développement de la zone Nord. En outre, plusieurs analyses environnementales et sociales sont encore en suspens, y compris celles requises pour développer des lignes de base socio-économiques et biologiques et de la gestion des risques de catastrophe, qui sont tous des exigences des opérations précédentes. Les résultats de ces études peuvent indiquer la nécessité de mesures d'atténuation supplémentaires.
- 2.7 En ce qui concerne exception à la directive B.11 de l'OP-703 nécessaire à l'approbation de l'opération précédente (HA-L1081), la station d'épuration permanente a commencé ses opérations le 24 Juillet 2014, quand il a commencé à recevoir les eaux usées. Depuis cette date, la totalité des eaux usées domestiques produites dans le PIC a été envoyé à l'usine, et les deux usines temporaires ont reçu ni eaux usées ni déchargés dans l'environnement. Tant que les usines ne rejettent pas les eaux usées dans l'environnement, l'exception ne sera pas nécessaire. En outre, pour assurer la conformité à la directive B.11, le bénéficiaire, en coordination avec la Banque, demandera à un expert indépendant pour vérifier les éléments suivants: (i) la station d'épuration permanente fonctionne efficacement; (ii) la conformité continue avec les normes établies pour le PIC; (iii) le bénéficiaire a acquis les connaissances et les capacités nécessaires pour exploiter et entretenir la station d'épuration permanente; et (iv) le plan de surveillance proposé par l'ESG a été mis en œuvre. Basé sur l'information la plus récente, ceci devrait se produire en Décembre 2015.
- 2.8 Une description complète des risques et des mesures d'atténuation proposées et mises en œuvre à ce jour, ainsi que les conditions de subvention, est présenté dans le RMSE (Voir ELR4)

Risque Fiduciaire

- 2.9 Sur la base d'une évaluation actualisée de la gestion financière et des systèmes de contrôle internes et externes, il est prévu que l'opération proposée aura un risque fiduciaire faible pour les composantes exécutées par l'UTE / MEF compte tenu de la solidité de ses systèmes de gestion et de contrôle financiers, et de l'expérience dans l'exécution de projets de la Banque. L'évaluation 2014 complétée par SONAPI a déterminé que le niveau de développement de ses systèmes de gestion financière et de contrôle interne présente de risque moyen, en raison: (i) des faiblesses dans le suivi et la reddition de comptes; (ii) de l'absence de systèmes intégrés de gestion financière; (iii) du manque d'expérience fiduciaire dans la mise en œuvre d'un projet de la Banque; et (iv) des faiblesses dans les contrôles internes qui découlent de l'emplacement des fonctions comptables à PAP, tandis que les activités se déroulent à Caracol. Comme mesure d'atténuation, un comptable sera recruté pour travailler sur le site du PIC ainsi que la condition contractuelle supplémentaire mentionné au paragraphe 3.4. La méthodologie ex post est recommandée dans le processus de décaissement pour les deux agences d'exécution.
- 2.10 The Bank has determined a medium risk for UTE/MEF and a medium high risk for SONAPI regarding procurement activities.

F. Autres questions clés ET Risques

- 2.11 **Viabilité institutionnelle.** SONAPI est le propriétaire de la PIC et des autres parcs industriels du secteur public en Haïti, et comme indiqué précédemment, il ne gère qu'un seul parc supplémentaire en PAP. Actuellement, les fonctions de gestion de base de la SONAPI sont renforcées à travers un projet d'assistance technique financé par la subvention précédente ([2779/GR-HA](#)). Des progrès dans le renforcement de l'organisation et l'amélioration de la capacité des ressources humaines de la SONAPI peuvent déjà être observés, en raison notamment de l'engagement de sa direction à la réforme institutionnelle. La présente continue de soutenir ses opérations dans la gestion du PIC.
- 2.12 **Principaux risques.** La matrice des risques (voir l'annexe) présente les principaux risques associés au PIC et les mesures d'atténuation correspondantes. Malgré la volonté du PIC d'accueillir les locataires des sociétés, l'instabilité macro-économique et politique dans le pays pourrait affecter leur volonté de s'établir dans le parc. Une gestion adéquate de la PIC par SONAPI et le Gouvernement d'Haïti est essentielle à la durabilité, mais le renforcement de leurs capacités prendra encore un certain temps
- 2.13 Toutefois, la croissance rapide et le succès précoce du PIC ne sont pas dépourvus de risques sociaux et environnementaux. Il semble que certaines des premières préoccupations, comme la formation de bidonvilles et les pénuries alimentaires, ne se sont pas concrétisés à ce jour. Cependant, comme le PIC entre dans la phase opérationnelle, certains des défis identifiés précédemment encore méritent encore l'attention, en particulier concernant la mise en œuvre intégrale des mesures d'atténuation

environnementales et sociales, et le renforcement de la capacité du pays à faire fonctionner le PIC, entre autres. En ce qui concerne les installations portuaires, précédemment identifiés comme un risque pour les fonctions d'importation et d'exportation pour le PIC, une évolution positive récente a été la décision d'étendre le port de Cap-Haïtien. Ce projet est actuellement en cours de construction, avec un financement de l'USAID et d'autres donateurs.

- 2.14 Un autre problème est lié à la dépendance exclusive du PIC des fonds de la BID. La SONAPI poursuit une nouvelle stratégie d'entreprise pour son développement, en se fondant sur un modèle où les locataires construisent leurs propres installations. Il est également activement à la recherche d'autres sources de revenus du côté des donateurs internationaux et les investisseurs privés.
- 2.15 **Les questions de genre.** Actuellement la majorité des travailleurs du PIC (75%) sont des femmes. Un examen des conditions de travail du PIC révèle des problèmes liés aux questions de genre tels que : (i) la sécurité et santé occupationnels (salle de bains et installations sanitaires, clinique et dispensaire, par exemple) ; et (ii) congé de maternité. Certaines de ces questions seront abordées dans le volet III de ce programme et dans le cadre de la coopération technique pour atténuer les impacts sociaux du Parc Industriel de Caracol ([ATN / KP-13789-HA](#)). Des détails sur les mesures d'atténuation sociale peuvent être trouvés dans la RGES (voir [ELR4](#)).

III. PLAN DE MISE EN ŒUVRE ET DE GESTION

A. RESUME DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

- 3.1 **Bénéficiaire et Agence d'Exécution.** Le bénéficiaire est la République d'Haïti. Les agences d'exécution du programme seront les MEF à travers son UTE et SONAPI. Le programme aura deux agences d'exécution : (i) l'UTE / MEF responsable de toute construction et la supervision des activités de construction (volets I et II) ; et (ii) SONAPI en charge du fonctionnement et de la gestion du PIC (volet III). Comme dans les opérations précédentes, la MEF, l'autorité de surveillance de l'UTE, signera tous les contrats demandés par l'UTE / MEF qui sont financés par cette opération ; et SONAPI va signer ses propres contrats. La coordination entre les deux agences d'exécution est assurée par leur personnel respectif opérant conjointement sur le site du PIC par les réunions mensuelles auxquelles participe le personnel de la BID. **Les conditions préalables au premier décaissement de la subvention inclut notamment: (i) la signature et l'entrée en vigueur d'un accord de transfert entre le MEF et SONAPI, dans le cadre duquel le MEF aura à transférer des ressources à la SONAPI pour l'exécution du projet; et (ii) la signature et l'entrée en vigueur d'un accord interinstitutionnel entre le MEF et SONAPI pour**

l'exécution du projet PIC, y compris l'assignation des rôles et des responsabilités ; et (iii) approbation par l'UTE/MEF et la SONAPI et leurs manuels d'opérations respectifs pour refléter les activités qui seront financés par le projet.

3.2 Conditions contractuelles spéciales préalables au premier décaissement de la Composante I ou de la Composante II. Le Bénéficiaire doit, à la satisfaction de la Banque:

- a. A travers la SONAPI: **(i) présenter les Documents du système de gestion ESS du PIC (procédures, instructions, manuels et guides d'orientation);(ii) mis en œuvre les procédures, les instructions, les manuels et les guides d'orientation priorisés décrits à l'annexe 1.du Rapport de Gestion Environnementale et Sociale(RGES); (iii) présenter une copie des règles et réglementations du PIC qui incluront les exigences ESS et montreront qu'elles ont été communiquées à tous les locataires du PIC; (iv) présenter le PGES pour chaque locataire; (v) mettre en œuvre de Plan de Gestion de Risques de Désastres (PGRD) et le plan de Réponse aux Urgences; (vi) présenter des preuves que l'installation de déchets solides temporaire est gérée de manière adéquate avec des ressources suffisantes qui lui sont alloués; (vii) mettre en œuvre le plan de gestion des déchets dangereux; (viii) présenter des preuves que l'équipe de gestion ESS est opérationnelle.**

A travers UTE/MEF: (i) présenter le diagnostic d'approvisionnement en eau et doit fournir les preuves que les recommandations présentées dans le diagnostic (dont la dotation en personnel et le plan de renforcement des capacités) sont mises en œuvre; (ii) présenter des preuves que l'étude de base socio-économique pour la baie de Caracol a commencé, et que la modification du contrat pour réaliser l'étude de base socio-économique pour le reste du Parc Nationale des Trois Baies a été signé; (iii) présenter une copie du contrat signé pour la stratégie de développement du Plan de Moyens Alternatifs de Subsistance; et (iv) présenter des preuves que le laboratoire de la station d'épuration-P est pleinement opérationnel.

3.3 Conditions additionnelles préliminaires au premier décaissement pour la Composante III. SONAPI doit à la satisfaction de la Banque : (i) ouvrir un compte en banque local à la Banque Nationale de Crédit (BNC) pour les paiements dans la région et (ii) recruter un comptable pour le PIC et basé à Caracol

3.4 Clauses Environnementales et Sociale. (i) Le Bénéficiaire doit assurer la conformité avec les autres exigences ESS décrites à la Section V (C) et (D) du RGES (Voir [ELR4](#))

- 3.5 **Marchés publics.** Les achats de biens, de travaux et des services non-consultatifs les consultations seront menées par l'UTE/MEF et SONAPI en conformité avec les politiques d'achat de travaux et de fournitures financés par la BID (GN-2349-9) et les politiques pour la sélection et au recrutement de consultants financé par la BID (GN-2350-9). La Banque examinera ex ante tous les contrats conformément à ladite politique, à l'exception des dispositions pour lesquelles la surveillance sera ex post (voir annexe III). Les politiques de la Banque seront complétées par les dispositions particulières de passation de marchés pour Haïti, le cas échéant.

- 3.6 **Période d'exécution et calendrier de décaissement.** La période d'exécution et de décaissement projetée sera de deux ans à compter de la date effective de l'accord de financement non-remboursable entre la Banque et la République d'Haïti. Les décaissements se feront suivant le calendrier inclus dans le tableau 2.

Tableau 2. Calendrier de décaissement

Composantes	Année 1 (2015)	Année 2 (2016)	Total
1 Fourniture d'infrastructures pour le PIC	21250000	40750000	62000000
2 Projets urbains complémentaires	2 000 000	1 500 000	3500000
3 Le soutien opérationnel à la SONAPI	500 000	500 000	1 000 000
Coûts administratifs	1 250 000	2250000	3500000
Total	25000000	45, 000000	70 000 000

- 3.7 **Audits externes.** Tant l'UTE/MEF que la SONAPI seront responsables pour le recrutement des vérificateurs externes acceptables par la Banque pour effectuer la vérification de leur programme comme suit: (i) l'audit financier annuel du programme devant être soumis dans les 120 jours après la clôture de chaque exercice fiscal; (ii) examen semestriel ex-post des processus d'approvisionnement à soumettre dans les 60 jours suivant la fin de chaque semestre pour UTE / MEF; et (iii) un audit financier final du programme qui sera soumis dans les 120 jours après la date du dernier décaissement. Chaque unité sera chargée de présenter son rapport financier audité à la Banque

B. Résumé des dispositions pour le Suivi des Résultats.

- 3.8 **Évaluation.** Une évaluation réflexive qui couvrira toutes les opérations de PIC sera réalisé en deux étapes : (i) une étude de base ; et (ii) la collecte et l'analyse des données. Cette évaluation sera complétée par une analyse coûts-bénéfices ex-post des qui va utiliser le modèle développé précédemment pour l'évaluation économique ex-ante. Une description complète de la méthodologie, des indicateurs, des calendriers et d'autres détails de ce plan d'évaluation peut être trouvé dans les dispositions en matière de suivi et d'évaluation ([ELR3](#)).La troisième opération ([3132 / GR-HA](#)), alloue \$130 000 de dollars pour cette évaluation. En plus de 50.000 \$ seront ajoutés par cette opération pour compléter l'évaluation.

- 3.9 **Reporting.** L'équipe de projet sera responsable de la soumission au Gouvernement Américain du rapport de projet approuvé, en conformité avec les stipulations de la Contribution, incluant le rapport à l'USG, dans les délais approuvés, sur les ressources inutilisées après la clôture du projet.